

Les Ateliers Reliés de Concoret, une coopérative d'artisans

L'action

Le départ en retraite d'un menuisier a été l'occasion pour trois artisans du bois (tourneur-menuisier, ébéniste et luthier) de reprendre les Ateliers sous forme coopérative.

La constitution d'une coopérative permet de pérenniser l'outil en cas de dé-part d'un associé. Lorsqu'une personne souhaite partir, la coopérative lui rend ses parts sociales d'origine et non un tiers de la valeur des bâtiments comme dans une SCI. Le regroupement sur un même lieu permet à chaque artisan de travailler dans un atelier plus spacieux, de mutualiser certains équipements et d'éviter l'isolement particulièrement fort en milieu rural.

Les trois artisans militent pour la valorisation du bois local. La mutualisation des moyens favorise son achat tandis que se développe une réflexion sur la construction de cette filière sur le territoire. Les Ateliers Reliés animent aussi des actions comme la « fête des chiottes » (collecte et redistribution de la sciure pour les toilettes sèches) et reçoivent des stagiaires (particuliers comme professionnels).

Perspectives

La coopérative souhaite accueillir de nouveaux associés et développer une filière bois locale. La création d'une association culturelle pourrait dynamiser la vie de l'atelier tandis que le développement de stages permettrait d'initier les particuliers au travail du bois.

La location de l'atelier pour des « résidences artisanales » est envisagée.

